

## **Recherche sur l'être humain: pas de chèque en blanc !**

Les socialistes soutiennent la recherche avec vigueur et conviction, mais souhaitent qu'elle soit réglementée, et réponde à des critères éthiques clairs pour éviter toute dérive, tout spécialement dans la recherche sur l'être humain. Les socialistes ont donc soutenu la ratification par la Suisse de la Convention de biomédecine du Conseil de l'Europe.

Au niveau national, la législation est fragmentaire ; elle repose sur les législations cantonales incomplètes. Ce n'est plus adéquat au moment où les projets de recherche sont de plus en plus effectués en collaboration entre plusieurs universités et instituts de recherche. Une loi fédérale s'impose, mais ne peut être élaborée que si nous disposons d'un ancrage constitutionnel. Le Parlement travaille sur un tel article qui sera ensuite présenté en votation populaire.

Pour nous socialistes, la liberté de la recherche doit être assurée, dans la mesure où la dignité humaine et la protection de la personnalité sont garanties, car ces deux valeurs sont pour nous primordiales. Le Conseil fédéral, puis les deux commissions Science Education et Culture ont pris position en faveur d'un article constitutionnel étoffé, qui précise les principes à respecter :

Les personnes concernées doivent donner leur consentement.

Les risques et les contraintes ne doivent pas être disproportionnés par rapport à l'utilité du projet.

Les personnes incapables de discernement (enfants, handicapés mentaux, personnes dans le coma, malades d'Alzheimer, ...) doivent bénéficier de protections particulières, et les risques et contraintes doivent être minimaux.

Tout projet de recherche doit faire l'objet d'une expertise indépendante pour garantir ces principes.

La Confédération s'engage en faveur de la qualité et de la transparence de la recherche sur l'être humain.

Lors de la session d'automne, le Conseil national, par le vote des UDC et des Radicaux-Libéraux, rejoints par les Verts dans une alliance contre nature, a tronqué l'article constitutionnel de tous les principes ci-dessus, éliminant par là tout cadre éthique, tout contrôle de qualité et de transparence par la Confédération. Les Verts, déçus du refus d'une norme plus stricte visant à interdire plus drastiquement encore la recherche pour les groupes de personnes non capables de discernement, ont basculé dans la politique du pire en rejoignant la droite inféodée à l'industrie des pharmas !

La réflexion des socialistes s'est basée sur une logique d'égalité de traitement : si nous interdisons très drastiquement la recherche pour les personnes non capables de discernement, nous excluons ces groupes des progrès que la recherche pourrait apporter. Il suffit de penser à la maladie d'Alzheimer pour comprendre que l'exclusion de tels groupes des progrès éventuels de la recherche est inacceptable. Un autre exemple parlant est la leucémie chez les jeunes enfants ; cette maladie a passé de 20% de survie à 90% en l'espace de trente ans, mais les recherches spécifiques ne peuvent pas être menées sur d'autres catégories de personnes.

Les socialistes ne pourront défendre un article constitutionnel que s'il donne un cadre éthique suffisant, tout en préservant une égalité de traitement de tous les groupes de population face aux bienfaits que la recherche sur l'être humain peut apporter. Nous n'accepterons pas que toutes les questions épineuses soient renvoyées au niveau de la loi. La population, au moment du vote populaire, doit connaître clairement les enjeux, car elle refusera de donner un chèque en blanc au législateur. Nous voulons une recherche au service de tous, dans le respect de la

dignité humaine et la protection de la personnalité, avec un égard particulier pour les plus faibles. Le monde de la recherche a tout à gagner dans la mise en place de normes transparentes et contrôlées. C'est à ce prix que les scientifiques garderont intact la confiance de la population dans leur travail au service de l'humanité.

Josiane Aubert  
conseillère nationale (VD), présidente de la Commission Science, Éducation, Culture  
18.11.2008